



COMMUNICATION  
DU COMITÉ DE DIRECTION  
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

COMITE DE DIRECTION

N° 01/09.2019

SÉANCES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL 2020 - **MODIFICATION**

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le Comité de direction, dans sa séance du 8 août 2019, a décidé de demander la convocation du Conseil intercommunal, pour les mardis, à 20h00

**2020**

- 31 mars
- 26 mai (élections du Président et du Vice-président, rapport de gestion et comptes de l'exercice 2019)
- ~~29 septembre~~ **15 septembre** (budget de l'exercice 2021)
- 24 novembre.

Les séances du 31 mars et du 26 mai se dérouleront au Foyer de la salle polyvalente, chemin des Plantées 1, à Tolochenaz.

Le lieu des séances du 29 septembre et du 24 novembre reste à définir, selon l'élection du Président du Conseil intercommunal.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

**Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 8 août 2019 et **modifié dans sa séance du 19 décembre 2019.****

**Communication présentée au Conseil intercommunal en séance du 24 septembre 2019.**